



Le Parcours en Terrain Varié (PTV) comprend des dispositifs naturels ou simulés pouvant être rencontrés en extérieur, obligatoirement choisis dans le tableau figurant au règlement du TREC et page 2 du présent document.

Les dispositifs sont classés en 6 groupes :

- Groupe 1 : dispositifs à choix d'allure en selle
- Groupe 2 : dispositifs à choix d'allure en main
- Groupe 3 : dispositifs avec style en selle
- Groupe 4 : dispositifs avec style en main
- Groupe 5 : Immobilités
- Groupe 6 : Montoir

Il existe des dispositifs :

- proposés sur tous les niveaux d'épreuve en variant la cote, mais avec le même contrat
- proposés sur tous les niveaux d'épreuve en modifiant le contrat
- proposés sur certains niveaux d'épreuve à l'exclusion des autres niveaux

Les fiches techniques :

- Elles sont au nombre de 48, une par dispositif
- Elles précisent :
 - o les cotes de chaque niveau,
 - o le matériel nécessaire à l'installation
 - o le contrat à remplir
 - o les critères de notation

Les feuilles de notation :

- Elles sont au nombre de 6, une pour chaque groupe
- Elles utilisent les critères définis sur les fiches techniques

Les fiches techniques et les feuilles de notation sont disponibles sur ffe.com

GROUPES	DISPOSITIFS	CLUB PONEY 2, CLUB 2	CLUB 1	CLUB ELITE	AMATEUR 2	AMATEUR 1
				AMATEUR 3		AMAT ELITE
Groupe 1 : Choix d'allure en selle	Bordure maraîchère en selle	oui	oui	oui	oui	oui
	Branche(s) basse(s) en selle	oui	oui	oui	oui	oui
	Conduite autour du piquet	oui	oui	oui	oui	oui
	Conduite sur un huit de chiffre	oui	oui	oui	oui	oui
	Ruelle en double U	-	-	-	-	oui
	Ruelle en U	oui	oui	oui	oui	oui
	Ruelle en L	oui	oui	oui	oui	oui
	Slalom en selle	oui	oui	oui	oui	oui
	Slalom à une main	-	-	-	-	oui
	Slalom parallèle	-	-	oui	oui	oui
	Trèfle	oui	oui	oui	oui	oui
Groupe 2 : Choix d'allure en main	Bordure maraîchère en main	oui	oui	oui	oui	oui
	Branche(s) basse(s) en main	oui	oui	oui	oui	oui
	Slalom en main	oui	oui	oui	oui	oui
Groupe 3 : Style en selle	Barrière en selle	-	oui	oui	oui	oui
	Chapeau de gendarme en selle	oui	oui	oui	oui	oui
	Contrebais en selle	oui	oui	oui	oui	oui
	Contre-haut en selle	oui	oui	oui	oui	oui
	Doline en selle	oui	oui	oui	oui	oui
	Escalier descendant en selle	-	-	-	oui	oui
	Escalier montant en selle	-	-	oui	oui	oui
	Fossé en selle	-	oui	oui	oui	oui
	Gué	oui	oui	oui	oui	oui
	Haie vive	oui	oui	oui	oui	oui
	Maniabilité en selle	oui	oui	oui	oui	oui
	Passage de sentier	-	-	oui	oui	oui
	Passerelle en selle	oui	oui	oui	oui	oui
	Plan ascendant en selle	oui	oui	oui	oui	oui
Plan descendant en selle	oui	oui	oui	oui	oui	
Reculer en selle	-	-	-	oui	oui	
Tronc d'arbre en selle	oui	oui	oui	oui	oui	
Groupe 4 : Style en main	Barrière en main	oui	oui	oui	oui	oui
	Chapeau de gendarme en main	oui	oui	oui	oui	oui
	Contrebais en main	oui	oui	oui	oui	oui
	Contre-haut en main	oui	oui	oui	oui	oui
	Doline en main	oui	oui	oui	oui	oui
	Escalier descendant en main	-	-	-	oui	oui
	Escalier montant en main	-	-	-	oui	oui
	Fossé en main	-	-	oui	oui	oui
	Maniabilité en main	oui	oui	oui	oui	oui
	Passerelle en main	oui	oui	oui	oui	oui
	Plan ascendant en main	oui	oui	oui	oui	oui
	Plan descendant en main	oui	oui	oui	oui	oui
	Reculer en main	oui	oui	oui	oui	oui
Tronc d'arbre en main	oui	oui	oui	oui	oui	
Groupe 5 : Immobilités	Immobilité à pied	-	oui	oui	oui	Oui
	Immobilité en selle	oui	oui	oui	oui	oui
Groupe 6	Montoir	oui	oui	oui	oui	oui

*Dans le cas d'un PTV commun entre une Club 2 et une Club 1, les dispositifs Club 2 s'appliquent

A - Généralités

1. En fonction des niveaux d'épreuve, le nombre de dispositifs, les distances et les vitesses diffèrent. Elles sont détaillées dans le tableau suivant :

EPREUVE	Club 2 Club Poney 2 Club 1	Club Elite Amateur 3 et 2	Amateur 1	Amateur Elite
NOMBRE	12	14	16	18
VITESSE	7 km/h	10 km/h	12 km/h	12 km/h
DISTANCE	0,3 à 1 km	0,8 à 2 km	1 km minimum	1 km minimum

- La distance sera mesurée sur le terrain avec une roulette, en suivant le tracé idéal
 - Le chef de piste doit prévoir une majoration de 15 secondes pour chaque dispositif des groupes 2, 4,5, 6 et pour les dispositifs où le pas est obligatoire
 - Un cavalier licencié non concurrent peut ouvrir la piste afin de confirmer la faisabilité du parcours en fonction de l'état du terrain et de sa configuration. Son temps pourra servir de référence pour l'établissement du temps accordé
2. Sur le tableau d'affichage officiel, le chef de piste doit afficher les plans de PTV et les temps accordés par niveau d'épreuve. Pour les débutants, ou pour les spectateurs, il peut être intéressant de mettre les fiches techniques sur le tableau ou près de chaque dispositif
3. Le chef de piste doit prévoir pour chaque juge la fiche technique du dispositif et le nombre nécessaire de feuilles de notation

4. Définition :

- **La combinaison de dispositifs** : appelée « passage de sentier », elle est composée de deux dispositifs sautant, rapprochés et notés comme un seul dispositif, la distance les séparant varie en fonction des niveaux de compétition
- **Les enchaînements de dispositifs** : deux ou trois dispositifs rapprochés et notés individuellement, la distance les séparant varie en fonction des niveaux de compétition
- **Les associations** : deux éléments dont l'un ou l'autre est noté. La distance les séparant varie en fonction des niveaux de compétition : le dispositif non fanionné n'est pas noté. Il peut être soit un dispositif, soit une particularité de la végétation, soit un aménagement volontaire

5. Conception du PTV

- Départ et arrivée
 - o Il est précisé que les lignes de départ et d'arrivée doivent être encadrées de fanions, comme les dispositifs du parcours. Elles sont passées en selle ou en main
 - o Le départ et l'arrivée doivent être bien visible des chronométreurs et indiqués par deux panneaux « DEPART » et « ARRIVEE ». La mise en place d'une boîte de départ et d'une zone de décélération sécurisée est fortement conseillée
 - o Lorsque le paddock de détente est éloigné du PTV, il faut prévoir une zone d'attente près du départ
- Conception des dispositifs : les cotes sont variables et précisées pour chaque niveau dans les fiches techniques

B - Construction des dispositifs

- Les dispositifs des groupes 3 et 4 doivent être imposants par leur forme et leur apparence, solides et proches du naturel. Ils doivent être en bon état, afin de garantir la sécurité du cavalier
- Lorsque des obstacles naturels sont employés, ils doivent, si nécessaire, être renforcés pour demeurer dans le même état pendant tout le test



1. Tronc, haie :

- Ils doivent être :
 - o appelés, placer un tronc au pied de celui-ci
 - o fixés solidement au sol (chaîne, corde...)
- Tous les éléments du dispositif sont fixés entre eux
- La hauteur/largeur de l'appel sera au minimum de 30 % de la hauteur/largeur totale

2. Fossé :

- le pied ou l'appel doivent être fixés au sol

3. Contre-haut :

- Il doit être :
 - o Appelé, placer un tronc au pied de celui-ci
 - o fixé solidement au terrain
 - o construit à l'avance afin d'être stabilisé
- La hauteur/largeur de l'appel sera au minimum de 30 % de la hauteur/largeur totale
- Pour une utilisation en main, prévoir un marchepied

4. Contrebas :

- Il doit être :
 - o fixé solidement au terrain
 - o construit à l'avance afin d'être stabilisé
 - o le plus lisse possible (chevaux qui descendent en glissant)
- Pour une utilisation en main, prévoir un marchepied

5. Escaliers :

- Ils doivent être :
 - o fixés solidement au terrain
 - o être construit à l'avance afin d'être stabilisés

6. Passerelle :

- Elle ne doit pas être glissante (saupoudrer de sable de carrière, prévoir des tasseaux en travers sur les parties montantes et descendantes...) ; l'entrée et la sortie doivent être bien stabilisés (sable, gravier...)
- Elle doit comporter au moins une rambarde
- Prévoir des tasseaux en bordure sur les longueurs
- Elle doit être suffisamment solide pour supporter les nombreux passages de chevaux

7. Maniabilités, bordures maraichères, reculers

Dans le cas de barres posées au sol, elles sont fixées au sol avec :

- o des fers à béton en arc de cercle
- o ancrage au sol, tiges filetées d'environ 30 cm avec rondelles et écrous insérées à chaque bout des barres qui auront été au préalable percées au diamètre correspondant avec mortaise.

8. Branches basses

- Les branches doivent être légères et sans angles vifs
 - o tubes plastiques
 - o liteaux
- Les supports seront :
 - o sans angle vif
 - o gradués tous les 5 cm
 - o mobiles
 - o résistants au vent

Epreuves Club 2, Club Poney 2, Club 1

EPREUVE	Club 2, Club Poney 2	Club 1
NOMBRE	12	12
VITESSE	7 km/h	7 km/h
DISTANCE	0,3 à 1 km	0.3 à 1 km

- Les dispositifs doivent être répartis sur l'ensemble du parcours à une distance minimum de 25 m les uns des autres
- La totalité du PTV doit être dans une zone sécurisée :
 - il est conseillé d'éviter les longues distances de jonction galopantes
 - le concurrent est visible des juges en tout point du parcours
 - si le terrain le permet, le PTV réservé aux poneys peut être clos
- Tous les dispositifs sautants doivent avoir un front de 3 m minimum et doivent être oreillés
- Le sens de franchissement des dispositifs doit favoriser la réussite des concurrents
- Le parcours ne peut comporter :
 - aucun dispositif associé
 - aucun enchaînement
 - aucune combinaison
- Respecter les normes techniques

Epreuves Club Elite, Amateur 3

EPREUVE	Club Elite	Amateur 3
NOMBRE	14	14
VITESSE	10 km/h	10 km/h
DISTANCE	0,8 à 2 km	0,8 à 2 km

- Progressivement vous pouvez regrouper certains dispositifs afin d'augmenter la technicité liée aux enchainements.
- Le parcours peut comporter :

- **2 dispositifs comportant une association**

Dispositif ►	Groupe 1	Groupe 3			Groupes 2, 4, 5 et 6
		sautant	dénivelé	au pas	
Association ▼					
Sautant (hauteur 50 cm maximum)	5 m	Non	5 m	15 m	10 m
Végétation ou aménagement terrain dans l'axe de progression (largeur inférieure à 2 m)	5 m	5 m	5 m	4 m	4 m
Végétation ou aménagement de terrain désaxé au minimum à 1 m de l'axe de progression	2 m	2 m	2 m	2 m	2 m

- **2 enchainements de 2 dispositifs**

Premier dispositif ►	Groupe 1	Groupe 3			Groupes 2, 4, 5 et 6
		sautant	dénivelé	au pas	
Deuxième dispositif ▼					
Groupe 1	15 m	15 m	15 m	20 m	20 m
Groupe 3 sautant	20 m	20 m	20 m	20 m	20 m
Groupe 3 avec dénivelé	15 m	15 m	10 m	15 m	15 m
Groupe 3 au pas	15 m	20 m	15 m	10 m	10 m
Groupes 2, 4, 5 et 6	20 m	20 m	15 m	10 m	10 m

- **1 passage de sentier à 2 foulées**

	Distance	Hauteur du 1 ^{er} élément	Hauteur du 2 ^{ème} élément
Vertical, vertical	10 m	0,70 m	0,70 m
Vertical, contre-haut	9,80 m	0,70 m	0,70 m
Vertical, contrebas	9 m	0,70 m	0,70 m
Contre-haut, vertical	8,8 m	0,50 m	0,70 m
Contrebas, vertical	9 m	0,50 m	0,70 m
Contre-haut, contre-haut	8,8 m	0,50 m	0,70 m
Contrebas, contrebas	9 m	0,50 m	0,70 m
Contre-haut, contrebas	8,8 m	0,50 m	0,70 m
Contrebas, contre-haut	9 m	0,50 m	0,70 m

Ces distances et ces hauteurs sont indicatives et doivent être adaptées à la configuration du terrain

Amateur 2

NOMBRE	14
VITESSE	10 km/h
DISTANCE	0,8 à 2 km

- Vous regroupez certains dispositifs afin d'augmenter la technicité liée aux enchainements et de créer des pools d'intérêt pour le public
- Le parcours peut comporter :
 - **3 dispositifs comportant une association**

Dispositif ►	Groupe 1	Groupe 3			Gr 2, 4, 5 et 6
		sautant	dénivelé	au pas	
Association ▼					
Sautant (hauteur 60 cm maximum)	5 m	10 m	5 m	15 m	10 m
Végétation ou aménagement terrain dans l'axe de progression (largeur inférieure à 2 m)	4 m	4 m	4 m	3 m	3 m
Végétation ou aménagement de terrain désaxé Au minimum à 1 m de l'axe de progression	2 m	2 m	2 m	2 m	2 m

- **3 enchainements de 2 dispositifs en ligne droite ou en courbe**

Premier dispositif ►	Groupe 1	Groupe 3			Groupes 2, 4, 5 et 6
		sautant	dénivelé	au pas	
Deuxième dispositif ▼					
Groupe 1	12 m	12 m	12 m	17 m	17 m
Groupe 3 sautant	20 m	20 m	20 m	20 m	20 m
Groupe 3 avec dénivelé	12 m	15 m	7 m	12 m	12 m
Groupe 3 au pas	12 m	20 m	12 m	7 m	7 m
Groupes 2, 4, 5 et 6	18 m	20 m	12 m	7 m	7 m

- **1 passage de sentier à 1 ou 2 foulées**

	1 foulée	2 foulées	Hauteur du 1 ^{er} élément	Hauteur du 2 ^{ème} élément
Vertical, vertical	7,2 m	10 m	0,70 m	0,70 m
Vertical, contre-haut	7 m	9,80 m	0,70 m	0,70 m
Vertical, contrebas	6 m	9 m	0,70 m	0,70 m
Contre-haut, vertical	5,4 m	8,8 m	0,50 m	0,70 m
Contrebas, vertical	6,5 m	9 m	0,50 m	0,70 m
Contre-haut, contre-haut	7 m	8,8 m	0,50 m	0,70 m
Contrebas, contrebas	7 m	9 m	0,50 m	0,70 m
Contre-haut, contrebas	5,4 m	8,8 m	0,50 m	0,70 m
Contrebas, contre-haut	6 m	9 m	0,50 m	0,70 m

Ces distances et ces hauteurs sont indicatives et doivent être adaptées à la configuration du terrain

Amateur 1

NOMBRE	16
VITESSE	12 km/h
DISTANCE	1 km minimum

- Vous pouvez regrouper certains dispositifs afin d'augmenter la technicité liée aux enchainements.
- Le parcours peut comporter :

- **4 dispositifs comportant une association**

Dispositif ►	Groupe 1	Groupe 3			Gr 2, 4, 5 et 6
		sautant	dénivelé	au pas	
Association ▼					
Sautant (hauteur 60 cm maximum)	5 m	10 m	5 m	15 m	10 m
Végétation ou aménagement terrain dans l'axe de progression (largeur inférieure à 2 m)	4 m	4 m	4 m	3 m	3 m
Végétation ou aménagement de terrain désaxé au minimum à 1 m de l'axe de progression	2 m	2 m	2 m	2 m	2 m

- **3 enchainements de 2 à 3 dispositifs en ligne droite ou en courbe**

Premier dispositif ►	Groupe 1	Groupe 3			Groupes 2, 4, 5 et 6
Deuxième dispositif ▼		sautant	dénivelé	au pas	
Groupe 1	12 m	12 m	12 m	17 m	17 m
Groupe 3 sautant	20 m	20 m	20 m	20 m	20 m
Groupe 3 avec dénivelé	12 m	15 m	7 m	12 m	12 m
Groupe 3 au pas	12 m	20 m	12 m	7 m	7 m
Groupes 2, 4, 5 et 6	18 m	20 m	12 m	7 m	7 m

Deuxième dispositif ►	Groupe 1	Groupe 3			Groupes 2, 4, 5 et 6
Troisième dispositif ▼		sautant	dénivelé	au pas	
Groupe 1	12 m	12 m	12 m	17 m	17 m
Groupe 3 sautant	20 m	20 m	20 m	20 m	20 m
Groupe 3 avec dénivelé	12 m	15 m	7 m	12 m	12 m
Groupe 3 au pas	12 m	20 m	12 m	7 m	7 m
Groupes 2, 4, 5 et 6	18 m	20 m	12 m	7 m	7 m

- **1 passage de sentier à 1 ou 2 foulées**

	1 foulée	2 foulées	Hauteur du 1 ^{er} élément	Hauteur du 2 ^{ème} élément
Vertical, vertical	7,2 m	10 m	0,90 m	0,90 m
Vertical, contre-haut	7 m	9,80 m	0,90 m	0,90 m
Vertical, contrebas	6 m	9 m	0,90 m	0,90 m
Contre-haut, vertical	5,4 m	8,8 m	0,70 m	0,90 m
Contrebas, vertical	6,5 m	9 m	0,70 m	0,90 m
Contre-haut, contre-haut	7 m	8,8 m	0,70 m	0,90 m
Contrebas, contrebas	7 m	9 m	0,70 m	0,90 m
Contre-haut, contrebas	5,4 m	8,8 m	0,70 m	0,90 m
Contrebas, contre-haut	6 m	9 m	0,70 m	0,90 m
Fossé, vertical	5,4 m	10 m	1,10 m	0,90 m

Ces distances et ces hauteurs sont indicatives et doivent être adaptées à la configuration du terrain

Amateur Elite

NOMBRE	18
VITESSE	12 km/h
DISTANCE	1 km minimum

- Vous pouvez regrouper certains dispositifs afin d'augmenter la technicité liée aux enchainements et de créer des pools d'intérêt pour le public
- Le parcours peut comporter :
 - **4 dispositifs comportant une association**
 - **3 enchainements de 2 à 3 dispositifs en ligne droite ou en courbe**
 - **1 passage de sentier 1 ou 2 foulées**

	1 foulée	2 foulées	Hauteur du 1 ^{er} élément	Hauteur du 2 ^{ème} élément
Vertical, vertical	7,2 m	10 m	0,90 m	1,10 m
Vertical, contre-haut	7 m	9,80 m	0,90 m	1,10 m
Vertical, contrebas	6 m	9 m	0,90 m	1,10 m
Contre-haut, vertical	5,4 m	8,8 m	0,90 m	1,10 m
Contrebas, vertical	6,5 m	9 m	0,90 m	1,10 m
Contre-haut, contre-haut	7 m	8,8 m	0,90 m	1,10 m
Contrebas, contrebas	7 m	9 m	0,90 m	1,10 m
Contre-haut, contrebas	5,4 m	8,8 m	0,90 m	1,10 m
Contrebas, contre-haut	6 m	9 m	0,90 m	1,10 m
Fossé, vertical	5,4 m	10 m	1,10 m	1,10 m